

Rapport d'activité 2025

**ARML
Grand Est**



01 **Edito du président**
Page 1

02 **Organigramme**
Page 2

03 **L'ARML, c'est quoi?**
Page 3

04 **Chiffres clés du réseau**
Page 4

05 **Emploi/Formation**
Page 5

06 **Focus parrainage**
Page 6

07 **Santé & Handicap**
Page 7

08 **Professionnalisation & Mobilités**
Page 8

09 **Les dispositifs et outils
d'accompagnement**
Page 9-10

10 **Organisme de formation**
Page 11

11 **Système informatique**
Page 12

12 **Labellisation**
Page 13

SOMMAIRE





L'histoire n'est qu'un éternel recommencement dit-on...

Durant cette année 2025, les Missions Locales et l'Association Régionale des Missions Locales Grand Est, sa tête de réseau, n'ont pas failli à faire face aux bouleversements et évolutions nécessaires à leur adaptation à ce monde en mouvement rapide et constant.

De la baisse de nos financements, à la labellisation en passant par la mise en place de la Loi Plein Emploi et l'arrivée d'un nouveau directeur (en charge de faire naître un esprit de corps par le partage, l'écoute et l'échange), les changements ont été nombreux et surmontés avec brio.

Cette résilience, nous la devons à nos équipes, nos directions et nos gouvernances. Je tiens ici à les en remercier et à saluer leur dynamisme et leur cohésion sans lesquels rien n'aurait été possible.

Leur moteur ?... Nos jeunes et la volonté de les accompagner de façon globale vers l'autonomie et l'insertion durable.

Cette tâche noble nous a porté et continuera à nous porter dans les années futures.

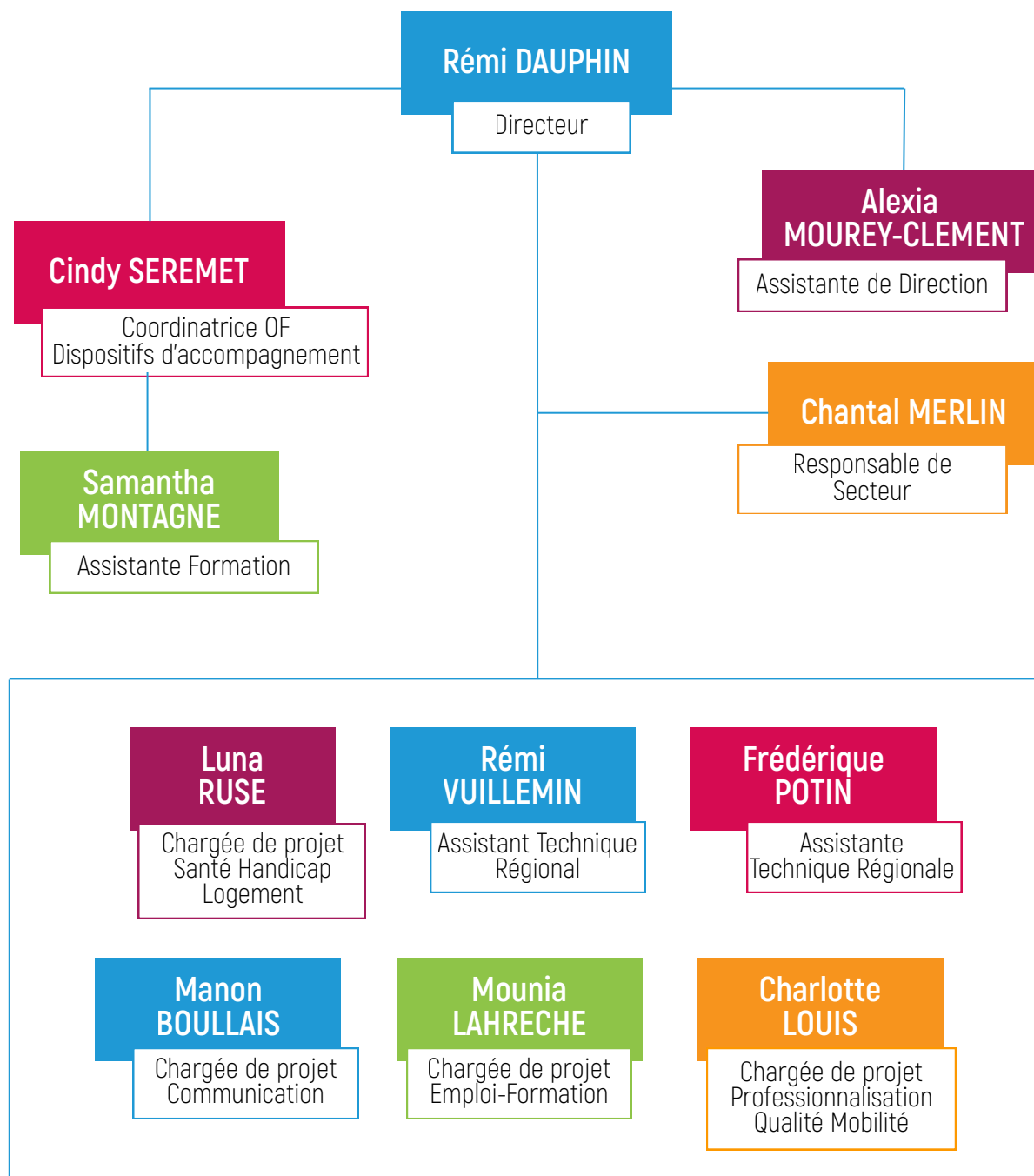
Restons unis, partageons, l'avenir nous tend les mains et, ensemble, nous saurons relever les défis à venir.

Jean-François BRUELLE
Président de l'ARML Grand Est

La Loi Plein Emploi, qu'est-ce que c'est?

En 2025, la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, entrée en vigueur progressivement depuis 2024, a constitué une évolution majeure des politiques d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi. Cette réforme vise à améliorer la coordination entre les acteurs du service public de l'emploi, parmi lesquels les missions locales, acteurs essentiels de l'accompagnement des jeunes. Elle renforce ainsi la logique de réseau et de coopération territoriale. Elle prévoit également un accompagnement renforcé des publics les plus éloignés du marché du travail et introduit de nouvelles obligations, en particulier pour les allocataires du RSA, avec un suivi plus intensif et des engagements réciproques, dans l'objectif d'atteindre le plein emploi à l'échelle nationale.

03 ORGANIGRAMME



L'ARML Grand Est compte 11 salariés, soit 9,3 équivalents temps plein.

La fin de l'année 2025 a été marquée par le départ de Mme Véronique GENET, Directrice de l'ARML Grand Est depuis la création de l'association en décembre 2017.

M. Rémi DAUPHIN lui a succédé en octobre 2025.

Dans ce contexte, une réorganisation des services de l'ARML a été engagée, se traduisant notamment par l'intégration de deux nouvelles thématiques en réponse aux enjeux à la fois régionaux et conjoncturels.

Selon le rapport annuel de la Cour des comptes (2025), s'appuyant sur une étude de l'Institut Terram, 38 % des jeunes ruraux âgés de 15 à 29 ans ont déjà renoncé à un entretien d'embauche en raison de difficultés de déplacement. En région Grand Est, une personne sur quatre réside en zone rurale. Face à ce constat, l'ARML Grand Est a choisi d'intégrer la question de la mobilité à son offre de services afin de mieux accompagner les Missions Locales et les jeunes confrontés à ces contraintes.

D'après une étude publiée par l'INJEP en 2025, les trajectoires résidentielles des jeunes sont ponctuées d'aller-retours entre logement indépendant et domicile parental. Cette instabilité croissante, combinée à des problématiques de santé – notamment de santé mentale –, a des répercussions significatives sur les parcours d'insertion professionnelle.

Consciente de ces enjeux, l'ARML Grand Est a également décidé de se saisir pleinement de cette thématique.

04 L'ARML, C'EST QUOI?

Premier réseau d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, les Missions Locales agissent depuis plus de 40 ans pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale des 16-25 ans. Acteur clef du service public de l'emploi, elles proposent à chaque jeune un parcours personnalisé, construit avec lui.

Leur mission? Lever les obstacles à l'embauche et à l'autonomie (mobilité, logement, santé...), guider dans l'orientation et la découverte des métiers, et faciliter l'accès à la formation ou à l'emploi.

Parce que chaque jeune est unique et qu'un avenir ne se résume pas à des algorithmes, les Missions Locales offrent une écoute attentive et un accompagnement humain, fondés sur l'expérience et la confiance.

En Grand Est, **43 Missions Locales et plus de 500 points d'accueil** maillent l'ensemble du territoire pour offrir un accompagnement de proximité à tous les jeunes. Organisés en réseau, l'Association Régionale des Missions Locales agit sur trois leviers essentiels :

- **Représenter** : porter la voix des Missions Locales auprès des acteurs institutionnels, économiques et sociaux de la région ;
- **Promouvoir** : valoriser leur accompagnement personnalisé et ancré dans les territoires ;
- **Fédérer** : unifier les pratiques pour garantir à chaque jeune un suivi équitable et de qualité.



79 372
jeunes
accompagnés

28 115
entrées dans
l'emploi

1035
Equivalents
Temps Plein

**près de
500**
lieux
d'accueil

3390
jeunes en
alternance

13 042
immersions

10 658
entreprises
partenaires

En 2025, les
Missions Locales
du Grand Est
c'est...

Pour plus de détails,
[consultez nos
chiffres clés 2025](#)

AU SEIN DE L'ARML, ÇA CONSISTE EN QUOI?

L'accompagnement des jeunes vers l'emploi constitue une priorité majeure des politiques publiques, inscrite au sein de la stratégie nationale en faveur de l'insertion des jeunes. Dans un environnement marqué par un taux de chômage des jeunes particulièrement élevé, des disparités territoriales prononcées et des difficultés persistantes d'adéquation entre les besoins des entreprises et les profils des jeunes accompagnés, les Missions Locales jouent un rôle majeur pour l'insertion des 16-25 ans.

Ainsi, l'action portée par Mounia, notre Chargée de projet Emploi-Formation, répond à un enjeu stratégique de premier plan : faire converger les aspirations des jeunes, les besoins des entreprises et les dynamiques territoriales. Il s'agit ici de concevoir, organiser et coordonner les actions des Missions Locales en faveur de l'accès à l'emploi et à la formation en lien étroit avec les acteurs économiques du Grand Est (entreprises, filières, OPCO,...).

Actions 2025

Structuration et professionnalisation des pratiques

En 2025, l'animation des 7 Echanges de pratiques à l'attention des Référents Entreprise et Alternance a permis de structurer un espace d'échanges régulier et opérationnel entre les Missions Locales du Grand Est.

Les travaux ont favorisé :

- la montée en compétences des référents sur les enjeux de la relation entreprises,
- la mutualisation des pratiques et outils,
- la réflexion collective autour de problématiques clés (orientation vers les métiers en tension, attractivité des secteurs, accompagnement des jeunes, sécurisation des parcours en alternance...)

Dynamique partenariale

L'année a été marquée par un renforcement des relations partenariales.

- Plus de 50 rencontres avec les acteurs économiques du territoire (OPCO, entreprises, Chambres consulaires, CDG FPT, les corps d'armée...)
- Animation de 8 webinaires partenaires avec présentation de leur offre de services aux Missions Locales,
- 19 participations à des instances et événements régionaux

Temps forts de 2025

- Visite du centre C2RA (AAE) suivie de la signature de la charte de coopération avec l'ARML GE
- Organisation d'une demi-journée de travail consacrée à la prévention des ruptures de contrats d'apprentissage réunissant OPCO EP, des Missions Locales, des entreprises et des CFA du territoire
- Groupe de travail CRE & RE visant à favoriser la formation et l'insertion professionnelle des EPA.



« L'appui technique fourni par l'ARML sur la relation entreprise est indispensable ! Il mobilise et centralise les ressources communes efficacement de l'ensemble des Missions Locales. Nous progressons nettement et cela se remarque sur la qualité grandissante de l'accompagnement des jeunes auprès des entreprises »

- Alex QUINIOU, Chargé de projets relations entreprises (Mission Locale de Molsheim)

ET POUR 2026?

- Développer de nouveaux partenariats notamment dans les secteurs en tension,
- Renforcer la collaboration avec les entreprises du territoire,
- Déployer de nouveaux outils au service des professionnels du réseau,
- Consolider l'accès des jeunes à la formation qualifiante,
- Développer et expérimenter des actions innovantes (immersions, initiatives autour des offres d'alternance à pourvoir, actions mutualisées...)

AU SEIN DE L'ARML, ÇA CONSISTE EN QUOI?

Le parrainage a pour objectif de faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en difficulté d'insertion professionnelle et ce, quel que soit leur niveau de diplôme. Il repose sur un accompagnement de bénévoles engagés, en activité ou retraités, qui mettent à profit leur expérience et ouvrent leur réseau pour soutenir concrètement les parcours professionnels.

Parmi les 43 Missions Locales du Grand Est, 38 se sont engagées dans le dispositif de parrainage au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt régional, dont 24 structures dans le cadre du parrainage collectif CEJ.

Les objectifs régionaux fixés pour l'année 2025 étaient de 1 506 entrées dans le dispositif. Ils ont été atteints à 97%.

Actions 2025

Structuration et professionnalisation des pratiques

- Constitution d'un groupe de travail national avec 4 autres ARML (Bourgogne Franche Comté, Normandie, Bretagne, Grand Est et Occitanie) sur le parrainage et organisation d'un webinaire à destination des Missions Locales dédié au parrainage CEJ collectif (85 référents parrainage de Missions Locales présents à l'atelier du 8 décembre 2025).
- Cycle d'accompagnement pour les bénévoles : financement DREETS avec l'appui d'une animation par Citoyens et Territoires.
- Séminaire en présentiel, 50 participants.
- Organisation de 4 temps d'échanges de pratiques (EDP), dont 2 en présence de la DREETS, pour un total de 134 participants



Dynamique partenariale

- Le partenariat avec la DREETS constitue un levier essentiel du développement du dispositif. 7 temps de travail collaboratifs ont été organisés pour suivre le déploiement du dispositif, accompagner les structures dans l'atteinte de leurs objectifs et faire évoluer les outils de pilotage et de reporting. L'ARML a également apporté son appui aux travaux de la Commission de suivi de l'AMI Parrainage, et à l'élaboration d'une nouvelle trame de candidature et de bilan dématérialisés.

Temps forts de 2025

- Généralisation au niveau national du CEJ parrainage collectif suite à l'expérimentation menée en 2024 en Grand Est et premier webinaire national avec constitution d'un livret 2025 des bonnes pratiques.
- Séminaire régional Grand Est "Parrainage vers l'emploi" du 21 novembre 2025.

[Retour sur le séminaire régional Grand Est
"Parrainage vers l'emploi" du 21 novembre 2025](#)



Notre Mission Locale peut aujourd'hui s'appuyer sur un réseau d'une trentaine de parrains et marraines bénévoles. Ces derniers bénéficient directement des ressources développées par l'ARML, qu'il s'agisse d'outils pratiques, de supports visuels ou encore de temps dédiés à la compréhension des enjeux du parrainage. Ces espaces permettent d'aborder les difficultés rencontrées sur le terrain, d'échanger entre pairs et de mieux appréhender les différentes formes d'accompagnement pouvant être proposées aux jeunes.

- Jean-Robert WILT, Mission Locale du Pays de Saveme, Plaine et Plateau



AU SEIN DE L'ARML, ÇA CONSISTE EN QUOI?

Les Missions Locales sont confrontées à une évolution des besoins des jeunes accompagnés : hausse des troubles psychiques, situations de handicap invisible, difficultés d'accès aux soins et renoncement aux droits. La santé est devenue un enjeu central de l'insertion, en lien étroit avec les fragilités sociales, économiques et professionnelles des 16-25 ans.

Dans ce contexte, l'ARML Grand Est, par l'intermédiaire de sa Chargée de projet Luna, pilote une mission régionale Santé & Handicap, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Grand Est. Elle accompagne les 43 Missions Locales du territoire en animant le réseau des référents santé et handicap, en développant les partenariats régionaux, en soutenant les actions menées et en mettant à disposition des ressources adaptées.

À l'interface des politiques publiques, des partenaires institutionnels et des professionnels de terrain, cette mission vise à renforcer les pratiques du réseau sur l'ensemble du parcours de santé, afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes à l'échelle régionale.

Actions 2025

Structuration et professionnalisation des pratiques

En 2025, 6 échanges de pratiques santé & handicap ont été organisés, réunissant de 15 à 31 participants par session, ainsi que 8 webinaires thématiques. Une journée régionale Santé mentale et prévention du suicide a rassemblé 55 participants avec un taux de satisfaction de 98,5 %. Une boîte à outils régionale a été enrichie et une enquête Santé 2025, à laquelle 33 Missions Locales ont répondu, a permis d'identifier les besoins et enjeux émergents du réseau.

Dynamique partenariale

Les coopérations avec les principaux acteurs régionaux et nationaux de la santé, du handicap et de l'insertion (ARS, AGEFIPH, CPAM, Addictions France, Nightline, PRITH, etc.) ont été consolidées. La participation à 9 groupes de travail nationaux Santé & Handicap et à 4 webinaires Traits d'Union de l'UNML a contribué au partage d'expertise et à la coordination des actions. Plusieurs conventions partenariales ont également été déployées au cours de l'année.

Temps forts de 2025

Parmi les réalisations de 2025 figurent la création du Moodomètre, diffusé aux 43 Missions Locales du Grand Est, ainsi que la forte mobilisation du réseau lors de la Semaine Nationale des Missions Locales, avec 25 structures engagées et 104 actions santé recensées. Un webinaire national consacré à l'ouvrage de C. Demetriades a réuni plus de 50 participants et permis la diffusion de 43 ouvrages au réseau, contribuant à la valorisation des pratiques d'accompagnement des jeunes en matière de santé mentale et d'inclusion.



“En ce qui concerne les trois référents santé du 68 (nous travaillons ensemble dans le cadre du projet passerelle santé jeune mis en place par la préfecture du haut-rhin), grâce à la mise en relation de l'ARML avec l'association « Je bouge pour mon moral », nous allons pouvoir mettre en place ce dispositif à destination des jeunes en souffrance psychique suivis dans le secteur Mulhouse Alsace Agglomération (2X12 jeunes) et la Région de Colmar (2X12 jeunes) au mois de septembre de cette année ainsi qu'en janvier 2027.”



ET POUR 2026?

Consciente que la santé et le handicap constituent des leviers incontournables pour sécuriser les parcours d'insertion socioprofessionnelle, l'ARML Grand Est intensifiera en 2026 la professionnalisation du réseau sur les enjeux de santé mentale, de handicap invisible et de prévention. L'accent sera mis sur l'adaptation des réponses aux publics les plus vulnérables et sur le renforcement des partenariats pour fluidifier l'accès aux droits et aux soins.

09 PROFESSIONNALISATION & MOBILITÉS

AU SEIN DE L'ARML, ÇA CONSISTE EN QUOI?

Dans le cadre de sa mission de coordination régionale et de professionnalisation des salariés des Missions Locales, l'ARML Grand Est élabore chaque année un Plan Régional de Formation.

Charlotte, notre Chargée de projet Professionnalisation, qualité et mobilités, assure la conception, la mise en œuvre et le suivi des actions de professionnalisation des quelques 1100 salariés des 43 Missions Locales du Grand Est. Elle veille également au suivi du plan d'amélioration continue de la qualité des services de l'ARML et accompagne les Missions Locales en la matière. Enfin, à compter de 2026, elle pilotera la thématique « mobilités » sur le plan régional.

Champs d'intervention :

Professionnalisation

- Pilotage du Programme Régional de Formation (PRF)
- Ingénierie de formation & commande publique
- Animation du Groupe "formation" régional
- Suivi, évaluation et amélioration continue

Mobilités (en développement)

- Coordination et animation du réseau régional
- Structuration de la mobilité quotidienne
- Ingénierie et pilotage de projets
- Veille sur les politiques publiques

Actions 2025

Structuration et professionnalisation des pratiques

Pour la première fois, le PRF 2025-2026 a été déployé dans le cadre d'un marché public à procédure adaptée, en partenariat avec Uniformation. Cette évolution marque une étape structurante en termes de sécurisation juridique et de formalisation du dispositif. L'outil régional NUMPRF, mis en service en juillet 2025, a permis d'améliorer significativement le suivi des inscriptions et le pilotage du programme.

Dynamique partenariale

Le PRF repose sur une logique partenariale étroite entre l'UNML, Uniformation, la DGEFP et les 43 Missions Locales du Grand Est. Un Groupe "formation" régional pluripartite (RH, responsables de secteur, directeurs) assure la co-construction du plan à chaque étape. La collaboration avec la DR d'Uniformation a été saluée pour sa fluidité et sa réactivité, notamment lors des procédures d'attribution et des contrôles.

Temps forts de 2025

- Notification du marché PRF et lancement des inscriptions
- Déploiement de NUMPRF : outil partagé de suivi
- Lancement de la démarche d'amélioration continue



« C'est une formation très enrichissante, j'ai adoré le contenu et l'animation. Je repars avec plein de connaissances et d'outils à utiliser pour soutenir le développement de la confiance en soi. PS : cette formation m'a permis de prendre confiance en moi ! »

- Participant, formation PRF 2025

ET POUR 2026?

Professionnalisation

- Mise en œuvre du PRF 2026 (217 440 €, 38 sessions, 25 thématiques)
- Préparation du marché PRF 2027-2028 (32 thématiques, dont 10 nouvelles)
- Publication et attribution du marché (DCE, sélection, notification)

Mobilité (en développement)

- Structuration de la thématique mobilité quotidienne
- Diffusion d'une consultation mobilité quotidienne ML et jeunes
- Diagnostic territorial et restitution régionale
- Élaboration du plan d'action régional mobilité

10 LES DISPOSITIFS ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Parcours d'Appui et d'Orientation (PAO)

Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans accompagnés par les Missions Locales, notamment ceux dont la situation ne permet pas l'inscription sur les listes de demandeurs d'emploi.

Il vise à favoriser l'autonomie sociale, l'accès aux droits et la clarification des projets du jeune.

CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)

Ce dispositif qui peut durer de 6 à 12 mois propose à des jeunes un accompagnement individuel et intensif et une mise en activité systématique, soutenue et régulière du premier au dernier jour du contrat, d'au moins quinze à vingt heures par semaine. Il remplace la Garantie jeunes depuis le 1er mars 2022 et est mis en oeuvre par les Missions Locales et France Travail.

19 683 jeunes
suivis en 2025

dont 14 201
jeunes entrés
en 2025

44 273 621 € montant
total d'allocations

PACEA (Parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi)

Le PACEA est un droit à un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, ajustable et gradable en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Ce parcours est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximum de 24 mois consécutifs.

33 043 jeunes
suivis en 2025

dont 23 778 jeunes
entrés en 2025

2 682 335 € montant
total d'allocations

Parrainage

Le parrainage, action d'égalité des chances vise à faciliter l'accès et/ou le maintien dans l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles assurant un rôle de parrains ou marraines.

Jeunes sous main de justice

Partenariat entre le Ministère de la Justice (SPIP* et PJJ*), du Travail et les Missions Locales pour l'accompagnement des jeunes sous main de justice afin de leur permettre de bénéficier des mesures et dispositifs de droit commun. Les référents justice de Missions Locales interviennent au sein des maisons d'arrêt afin de préparer la sortie des jeunes incarcérés.

1157 jeunes en milieu
fermé en 2025

dont 520 entrés en
2025

1435 jeunes en milieu
ouvert en 2025

dont 460 entrés en
2025

*SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation

** PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

Avenir Pro

Avenir Pro est un dispositif qui s'adresse à l'ensemble des lycéens professionnels en dernière année de formation. L'Education nationale, France Travail et les Missions Locales travaillent de concert pour l'organisation :

- de 4 ateliers collectifs par an pour aider les lycéens à préparer leur entrée dans l'emploi
- d'entretiens individuels pour apporter une réponse personnalisée
- d'événements pour favoriser le développement de réseaux professionnels

10 LES DISPOSITIFS ET OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

AU SEIN DE L'ARML, ÇA CONSISTE EN QUOI?

La mission a pour objet d'**accompagner les Missions Locales dans la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement**, notamment le **Contrat d'Engagement Jeune** et les évolutions liées à la **Loi pour le Plein Emploi**.

Les principales activités portent sur :

- l'appui technique et réglementaire aux professionnels des Missions Locales ;
- l'animation régionale du réseau (échanges de pratiques, webinaires, groupes de travail) ;
- la professionnalisation des conseillers via des actions de formation ;
- la création et la diffusion d'outils méthodologiques ;
- le relais des informations nationales et le recueil des besoins du terrain.

Les enjeux sont d'**assurer une mise en œuvre homogène et qualitative des dispositifs sur l'ensemble du territoire régional**, de **sécuriser les pratiques professionnelles face aux évolutions réglementaires** et de **favoriser l'amélioration continue de l'accompagnement proposé aux jeunes**.

Actions 2025

Structuration et professionnalisation des pratiques

- Organisation de **6 échanges de pratiques CEJ** réunissant **180 participants**.
- Déploiement des modules de formation CEJ sur le Grand Est :
 - 37 conseillers formés au module initial FOAD.
 - 12 conseillers formés au module approfondissement.

Soit 252 professionnels formés

Au total ce sont plus de 400 professionnels formés en Grand Est depuis mars 2022.



Dynamique partenariale

Les travaux menés avec l'UNML se sont poursuivis autour des évolutions du CEJ et de la mise en œuvre du décret sanctions, à travers une participation régulière aux groupes de travail nationaux. Les échanges avec les Missions Locales du Grand Est ont également favorisé le partage d'expériences, la capitalisation des pratiques et l'harmonisation des accompagnements.

Temps forts de 2025

L'année 2025 a été marquée par l'accompagnement régional à la mise en œuvre de la Loi pour le Plein Emploi et du décret sanctions. L'utilisation de l'application CEJ a connu une progression significative, avec un taux d'usage par les conseillers passant de 66,79 % à 80,9 % et 6 522 jeunes utilisateurs recensés en Grand Est. Les travaux préparatoires du futur séminaire régional CEJ / Monde économique 2026 ont également été engagés.



“Les bénéfices [de l'animation régionale menée par l'ARML] sont visibles à la fois pour les équipes et pour les jeunes accompagnés. Les conseillers disposent de repères communs et de règles partagées, ce qui favorise une plus grande cohérence dans l'accompagnement. Pour les jeunes, cela se traduit par davantage d'équité de traitement et une meilleure lisibilité des modalités d'accompagnement, quel que soit leur interlocuteur”

- Karine TOUSSAINT, référente CEJ à la Mission Locale de St Dizier

ET POUR 2026?

- Poursuivre l'accompagnement technique et réglementaire des Missions Locales
- Maintenir les temps d'échanges de pratiques et les webinaires thématiques
- Accompagner les futures évolutions liées à la Loi pour le Plein Emploi et au Réseau pour l'Emploi
- Poursuivre le développement et le partage des outils favorisant la qualité de l'accompagnement et l'harmonisation des pratiques
- Organiser un séminaire régional CEJ / Monde économique afin de renforcer les liens entre accompagnement des jeunes et besoins des entreprises

En parallèle des PRF, l'UNML a fait le choix de créer, dès 2015, un Organisme de Formation. **Porté par l'ARML Grand Est sur délégation de l'UNML, il assure le déploiement, à l'échelle nationale, de formations relatives aux principaux dispositifs d'accompagnement des jeunes** portés par les Missions Locales tels que :

- la Garantie Jeunes jusqu'en février 2022,
- le Contrat Engagement Jeune depuis mars 2022.

L'une des spécificités majeures de cet Organisme de Formation repose sur son modèle de «**formation par les pairs**». Les formateurs, au nombre de 30, issus du réseau des Missions Locales (conseillers, coordinateurs, responsables de secteur), mobilisent leur expertise et leur expérience de terrain au service des professionnels.

Cette modalité **favorise le partage des pratiques, la mutualisation des expériences et une appropriation concrète des dispositifs et de leurs évolutions, tout en assurant une forte adéquation avec les réalités opérationnelles du réseau.**

Bilan 2025

- 39 sessions organisées au niveau national.
- 373 conseillers formés.
- 30 sessions du module initial CEJ (258 participants).
- 9 sessions du module approfondissement CEJ (115 participants)



DEPUIS MARS 2022, CE SONT 272
SESSIONS DE FORMATIONS
ORGANISÉES SUR LE CEJ ET 2930
PROFESSIONNELS FORMÉS.

L'enjeu : garantir une montée en compétences homogène des professionnels du réseau et diffuser une culture commune d'accompagnement CEJ.

ET POUR 2026?

(Sous réserve du renouvellement du financement de la mission déléguée par l'UNML)

- **Assurer la pérennité de l'OF par la diversification de ses activités**
- Développer une **offre de formation continue** adaptée aux besoins des professionnels du réseau national des Missions Locales (*formation à l'accompagnement global*)
- **Valoriser la culture Mission Locale** à travers la formation par les pairs (conseillers / directeurs Mission Locale)

A plus long terme, **concevoir une offre de formation qualifiante**, notamment autour du **métier de Conseiller en Insertion Professionnelle de Missions Locales (CIP-ML)** :

- Constitution du Comité de pilotage (COPIL)
- Identification des sources de financement
- Cadrage administratif et gestion interne (Qualiopi)
- Structuration et conception de l'offre de formation
- Appels à candidatures formateurs "pilotes"
- Expérimentation

Déployé depuis 2014, i-Milo constitue le système d'information national des Missions Locales. Véritable outil métier, il accompagne les professionnels dans le suivi des parcours des jeunes vers l'emploi et l'autonomie.

Il permet notamment :

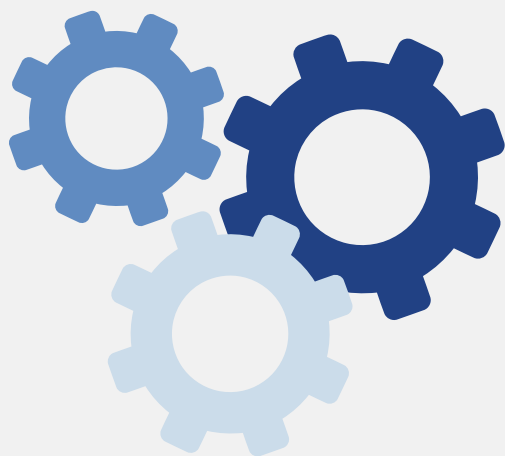
- le suivi des parcours et des situations des jeunes ;
- la gestion des entretiens et des accompagnements ;
- le suivi des dispositifs d'accompagnement, notamment le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) ;
- le pilotage de l'activité ;
- le partage sécurisé d'informations avec les partenaires habilités.

Au fil des années, i-Milo s'est imposé comme le socle numérique des Missions Locales, garantissant une gestion harmonisée de l'accompagnement des jeunes à l'échelle nationale.

Dans le cadre de la réforme pour le Plein Emploi et de la mise en place du Réseau Pour l'Emploi (RPE), les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation sont appelés à renforcer leurs coopérations afin de proposer des parcours plus fluides et mieux coordonnés aux usagers.

Cette dynamique s'appuie notamment sur le développement d'un futur système d'information partagé, destiné à faciliter les échanges entre opérateurs, à améliorer l'orientation des publics et à renforcer la continuité des accompagnements.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet **Convergence**, qui vise à construire progressivement un environnement numérique commun à l'ensemble des acteurs du Réseau Pour l'Emploi.



À terme, ce futur système permettra :

- une circulation plus fluide de l'information entre les opérateurs
- un dossier partagé favorisant la continuité des parcours
- des outils communs de gestion des rendez-vous et des interactions avec les usagers
- des fonctionnalités harmonisées de communication (courriels, SMS, messagerie)
- une réduction des doubles saisies
- une vision plus globale et coordonnée de l'accompagnement des publics.

L'ambition est de renforcer la coopération entre les acteurs tout en préservant les spécificités d'intervention et l'expertise des Missions Locales dans l'accompagnement des jeunes.

Le calendrier national de déploiement du programme Convergence est encore en cours de consolidation. Toutefois, les travaux engagés depuis 2025 autour des outils de communication, de la gestion des rendez-vous, de la gestion documentaire et des habilitations constituent les premières briques du futur système d'information partagé du Réseau Pour l'Emploi.

À partir de 2027, le déploiement progressif des différentes composantes du programme Convergence devrait permettre l'émergence d'un environnement numérique commun, au service d'une meilleure coordination des acteurs et d'une simplification des parcours des usagers.

À l'occasion du 40^e anniversaire des Missions Locales, l'Union nationale des Missions Locales (UNML) a engagé l'ensemble du réseau dans une démarche nationale de labellisation.

Cette initiative a pour objectif d'inscrire les 426 Missions Locales de France dans une dynamique pérenne d'amélioration continue, permettant de garantir :

- la reconnaissance de la spécificité de l'accompagnement des Missions Locales proposé aux jeunes
- le renforcement et l'harmonisation des pratiques professionnelles
- la qualité et la lisibilité de l'offre de services à destination des jeunes et des partenaires économiques, sociaux et institutionnels.



Élaborée de manière concertée avec les Missions Locales, les ARML, l'UNML, ainsi qu'avec les jeunes et les partenaires du réseau, cette démarche traduit l'ambition partagée d'un service public territorialisé de l'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, à la fois performant, cohérent au niveau national, ancré dans les réalités locales et attentif aux besoins des publics accompagnés.

L'ARML Grand Est s'est pleinement mobilisée en apportant un appui structuré aux Missions Locales engagées dans le processus de labellisation. À ce jour, l'ensemble des Missions Locales de la région est engagé dans la démarche, et 91 % d'entre elles ont d'ores et déjà obtenu le label, positionnant le Grand Est comme la première région au niveau national en nombre de structures labellisées.

Soucieuse de s'inscrire elle-même dans cette exigence de qualité, l'ARML Grand Est a fait le choix de s'engager dans la démarche.

Elle a été auditée par l'AFNOR les 16 et 17 juin 2025, avant d'obtenir la labellisation à l'issue de la commission nationale du 22 juillet 2025.

Au-delà de la reconnaissance, ce label reflète avant tout un engagement collectif fort, celui des professionnels des Missions Locales, unis autour d'une même exigence de qualité et d'un objectif commun : offrir à chaque jeune du Grand Est un accompagnement toujours plus efficace et adapté.

Trois dimensions de l'action de l'ARML ont particulièrement été saluées :

- **Une gouvernance représentative et partenariale**, portée par des élus locaux et fondée sur un dialogue constant avec l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires
- **Un rôle stratégique d'appui et d'innovation**, garantissant cohérence régionale, mutualisation des ressources et valorisation des initiatives locales
- **Une démarche d'amélioration continue**, traduisant des exigences de transparence, de professionnalisation et d'adaptation permanente aux besoins des jeunes.

Au-delà de la reconnaissance, ce label reflète avant tout un engagement collectif fort, celui des professionnels des Missions Locales, unis autour d'une même exigence de qualité et d'un objectif commun : offrir à chaque jeune du Grand Est un accompagnement toujours plus efficace et adapté.



Association Régionale des Missions Locales

Grand Est

Envie de suivre les actualités du réseau des
Missions Locales en Grand Est ?

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux !



arml-grandest.fr

Nous remercions nos financeurs pour leur
engagement à nos côtés !

